

*Les gens de métier distinguent conscience psychologique et conscience morale. Sur quoi je remarquais d'abord que le mot psychologique n'est point du patrimoine, et qu'il est très inutile de s'en charger. Mais une autre remarque devait m'entraîner plus loin, c'est que le public comme les auteurs n'ont point coutume de dire conscience morale ; ils disent conscience, et tout est dit. Je devais donc m'arranger de cette belle sobriété, et j'y trouvai une idée brillante à l'abord, et de grande portée à suivre. Car toute conscience est d'ordre moral, puisqu'elle oppose toujours ce qui devrait être à ce qui est. Et même dans la perception toute simple, ce qui nous réveille de la coutume c'est toujours une sorte de scandale, et une énergique résistance au simple fait. Toute connaissance, ainsi que je m'en aperçus, commence et se continue par des refus indignés, au nom même de l'honneur de penser. Car la conscience suppose une séparation de moi d'avec moi en même temps qu'une reprise de ce que l'on juge insuffisant, qu'il faut pourtant sauver. Toutes les apparences de la perception sont ainsi niées et conservées ; et c'est par cette opposition intime que l'on se réveille. D'où j'ai tiré tout courant que, sans la haute idée d'une mission de l'homme et sans le devoir de se redresser d'après un modèle, l'homme n'aurait pas plus de conscience que le chien ou la mouche. (...) Le lecteur devinera peut-être qu'à cette conception héroïque de la conscience se rattache encore l'impossibilité de l'inconscient, pris comme conscience subalterne, errante, et séparée.*

ALAIN, *Histoire de mes pensées*

## I – TRAVAIL SUR LE TEXTE

Comment identifier la structure de ce texte ? On voit assez vite que ce texte concerne la conscience, et qu'il remet en question la distinction traditionnelle entre conscience psychologique et conscience morale. On voit assez vite le caractère central de la phrase « Toute conscience est d'ordre moral, puisqu'elle oppose toujours ce qui devrait être à ce qui est ».

### La fin du texte

La dernière phrase, à elle seule, présente visiblement une idée nouvelle, une conséquence à tirer de la « conception héroïque de la conscience » que l'auteur doit donc avoir développée auparavant. (On peut donc déjà dire que ce texte développe une « conception héroïque de la conscience », formule qu'on peut se proposer d'expliquer). Même réduite, il y aura donc probablement une partie à mettre à part ici. Le contenu pose bien des questions :

- Alain dit-il que sa théorie de la conscience rend impossible toute conception de l'inconscient (« l'impossibilité de l'inconscient ») ou qu'elle rend impossible *une certaine conception de l'inconscient* (« l'inconscient pris comme conscience subalterne, errante, et séparée ») ?
- A quoi renvoie une théorie de l'inconscient comme « conscience subalterne, errante, et séparée » ? Il faudra examiner chacun de ces termes : subalterne (subordonnée) par rapport à quoi ? Errante, par rapport à quelle activité réglée (par la raison ?) ? Séparée de quoi ?
- En quoi cette « impossibilité » d'une certaine pensée de l'inconscient peut-elle apparaître comme la *conséquence* de l'analyse qui précède ?

### Le coeur du texte

Si on isole ainsi la fin du texte, la phrase qui précède forme visiblement la conclusion d'une analyse de la perception. Le terme apparaît ligne 6, en lien avec la notion de réveil, et une dernière fois ll. 10-11, toujours en lien avec cette notion. La transition « Et même » montre qu'il s'agit d'une illustration de la thèse, prise dans son aspect le plus paradoxal. Et en effet je peux bien penser que certaines de mes perceptions supposent une conscience morale (par exemple j'aperçois une scène qui me scandalise, ou j'ai honte d'être vu en train de faire un geste maladroit), mais pas toutes : dans la « perception la plus simple » (je vois une chaise), en quoi la moralité intervient-elle ? C'est bien ce que veut montrer Alain dans cette deuxième partie, dont toutes les phrases sont obscures, et qui réclame donc un effort d'interprétation centré sur une analyse de la perception.

On remarque, si on va à la conclusion de cette deuxième partie, qu'Alain affirme que sans conscience morale (dont il précise un peu la définition en disant « sans la haute idée d'une mission de l'homme et sans le devoir de se redresser d'après un modèle »), l'homme n'aurait « pas plus de conscience que le chien ou la mouche ». Mais s'il n'y a pas de conscience psychologique sans conscience morale, cela ne revient-il pas à dire que le chien et la mouche (l'animal, en

général) n'ont pas de conscience du tout ?

En tout cas, cette partie devra faire l'objet d'une étude attentive, et il faudra sans doute s'efforcer de réfléchir sur le sens que prend dans ce texte la notion même de « conscience morale », puisque bien des formules nous guident vers ce qu'Alain semble entendre par là.

## Le début

La première partie va vers l'énoncé de ce qu'on peut sans doute appeler l'idée centrale. Ne nous contentons pas de dire qu'elle l'expose, ce serait perdre beaucoup de contenu. Alain commence par rappeler une distinction traditionnelle, puis évoque deux remarques qu'il s'est faites, la seconde plus importante que la première, et indique l'idée « brillante à l'abord, et de grande portée à suivre » que ces remarques ont inspirée.

Ce qu'il serait dommage de négliger est la façon dont Alain en arrive à formuler cette idée. Ici la question est : y a-t-il ici une sorte d'*argument* justifiant la thèse ? Alain nous dit que « psychologique » n'est pas du « patrimoine » (Terme récent ? Terme technique ?), et qu'on n'ajoute pas « morale » quand on parle de la conscience au sens moral. « Du patrimoine » peut renvoyer à cet usage commun au « public » et aux « auteurs », par opposition aux « gens de métier » qui sont peut-être les philosophes, en tout cas au moins les professeurs de philosophie.

Comment interpréter cela ? Alain nous dit-il que la distinction ne tient pas ? Cela contredit certaines formules du texte (par exemple la conclusion de la deuxième partie, qui dit au fond que sans conscience morale il n'y a pas de conscience psychologique, comme il n'y a pas de fumée sans feu, ce qui ne revient pas à identifier les deux). Alain relativise l'opposition. Il dit que l'une ne va pas sans l'autre. Il dit qu'elles ne sont jamais « séparées » (d'où peut-être une prise pour comprendre quelle idée de l'inconscient est à revoir : conscience subalterne, errante et *séparée*). Il faudra bien préciser la portée de sa thèse, et ne pas l'interpréter à contresens. Mais comment ces « remarques » y mènent-elles ? Est-ce un argument ? Il semble que non. Il y a bien des mots « polysémiques » (ex : « canon »). Quand on en fait usage, il est bien rare qu'on précise en quel sens on les prend, parce que ce sens est évident dans le contexte. Cela ne remet absolument pas en cause la différence des significations. Il n'y a donc pas d'argument ici. Alain raconte comment une idée lui est venue. Idée qu'il a trouvée « brillante » et dont il a ensuite examiné la portée, qu'il a trouvée « grande ». Mais ce début n'est qu'un *récit*.

Il est donc déjà important de marquer le mouvement qui anime cette première partie, l'importance d'apprécier avec prudence le sens et la portée de l'idée principale, et peut-être aussi de repérer, pour un possible commentaire, cette autorité qu'Alain semble conférer au langage du « public » et des « auteurs », au détriment du langage pourtant en principe plus réfléchi des « techniciens », professeurs de philosophie et peut-être même philosophes.

## ESSAI DE RÉDACTION

On a tout en mains pour rédiger notre première partie, et donc l'Introduction.

### Première partie

Ce texte se divise à première lecture en trois parties inégales, qui s'organisent autour d'une thèse centrale : « toute conscience est d'ordre moral, puisqu'elle oppose toujours ce qui devrait être à ce qui est ». La première partie nous présente la façon dont Alain en est venu à formuler cette idée, la seconde l'illustre sur le cas le plus paradoxal, celui de la « perception la plus simple », la troisième en présente une conséquence prévisible : la nécessité de réviser l'idée qu'on se fait de l'inconscient.

La première partie constitue semble-t-il davantage un récit qu'une argumentation. Alain évoque la distinction traditionnelle entre conscience morale et conscience psychologique. Il dit avoir fait deux remarques symétriques mais d'inégale importance : l'une, que « psychologique » n'est point du « patrimoine », l'autre, que ni le « public » ni les « auteurs » n'emploient « morale » lorsqu'ils parlent de la conscience au sens moral. Et c'est cette « belle sobriété » qui lui inspire sa thèse. On peut dès lors remarquer deux choses : d'une part l'autorité qu'Alain accorde au langage courant et littéraire au détriment du langage technique des « gens de métier » (philosophes ? Ou tout au moins professeurs de philosophie ?), pourtant en principe plus réfléchi et plus conséquent. En quel sens avons-nous à chercher le vrai dans la langue, dans le langage courant, mais aussi dans les oeuvres que nous ont léguées les grands auteurs ? Cette question est

bien plus générale que le propos d'Alain ici. Pour y revenir, on peut faire une deuxième remarque, qui est que la « sobriété » du langage ne prouve en rien qu'il faille relativiser l'opposition entre conscience psychologique et conscience morale. La langue est pleine de ces mots « polysémiques » dont le sens est clair en fonction du contexte. L'idée que cette sobriété inspire à Alain n'est pas justifiée par là, mais demande à être évaluée, et c'est ce que fera la deuxième partie du texte. On peut déjà dire qu'il ne s'agit pas ici de nier la distinction, mais d'affirmer que sans conscience morale, il n'y a pas de conscience psychologique, ce que redira de façon plus développée la conclusion de la deuxième partie : « sans la haute idée d'une mission de l'homme et sans le devoir de se redresser d'après un modèle, l'homme n'aurait pas plus de conscience que le chien ou la mouche ». Ce qui revient à dire, apparemment, qu'on ne peut au fond attribuer *aucune forme de conscience* à l'animal, puisque dépourvu de conscience morale, il ne saurait posséder la conscience psychologique. Cela pourrait être également examiné.

C'est sans doute dans la deuxième partie qu'on trouvera la justification et qu'on pourra approfondir le sens et la portée de cette thèse. Justification, parce qu'Alain illustre ici sa thèse sur l'exemple le plus paradoxal, celui de la « perception la plus simple » (voir une table, par exemple). En quoi cela suppose-t-il « la haute idée d'une mission de l'homme » et « le devoir de se redresser d'après un modèle » ? Toutes les formules ici sont obscures. Mais Alain établit un rapport entre perception et réveil qui pourra peut-être nous servir à interpréter cette partie centrale.

La troisième partie nous jette dans des difficultés nouvelles. Alain y affirme que son analyse « héroïque » de la conscience a pour conséquence une nécessaire révision de nos idées concernant l'inconscient. Mais à quelle réflexion nous invite-t-il ? Nous dit-il que l'inconscient est une idée à laquelle il nous faut renoncer (« l'impossibilité de l'inconscient ») ? Nous dit-il qu'il faut en abandonner une idée fautive (« l'impossibilité de l'inconscient *pris comme* conscience subalterne, errante, et séparée ») ? Mais qu'est-ce que cette conception à laquelle il fait allusion ? Et en quoi cette critique, pour le moins, d'une certaine idée de l'inconscient est-elle la conséquence nécessaire de ce qui précède ? Faut-il y voir, et dans quelle mesure, une critique de la célèbre théorie freudienne de l'inconscient ?

On ne pourra ici qu'approfondir ce qui semble le plus central, à savoir *d'une part* l'analyse de la perception comme réveil, pour essayer de comprendre en quoi *toute perception*, même la plus simple, implique « la haute idée d'une mission de l'homme et (...) le devoir de se redresser d'après un modèle », *d'autre part* la question de l'inconscient, pour essayer de jeter quelque lumière sur cette « conséquence » que nous n'aurions peut-être pas « devinée » aussi aisément qu'Alain semble le supposer ici.

*Vous remarquerez qu'il s'agit ici d'une présentation « synthétique », qui affirme d'emblée l'idée principale et l'organisation du texte et ne les construit pas progressivement. La démarche a été faite en classe, et on peut tout à fait rédiger la première partie de façon « analytique », en épousant, mais tout de même de façon claire et organisée, le mouvement de « travail du texte » que j'ai résumé plus haut. Le début de cette première partie rédigée se retrouverait alors au centre, comme la conclusion d'un travail d'investigation.*

*Deuxième remarque : vous pouvez voir que la première partie du texte fait l'objet d'une lecture déjà approfondie, quasiment d'une explication, même s'il reste des questions. Cela évite de surcharger les parties proprement « explicatives ». Quand on peut dire l'essentiel dès la présentation du texte, il faut le faire pour alléger le commentaire. Attention de ne pas évacuer des difficultés, mais cette « hiérarchisation » des questions, la façon que vous avez de dire qu'il importe surtout d'examiner ceci ou cela, fait aussi la personnalité de votre devoir.*

## **Introduction**

*Dès nos premières heures de cours en philosophie, on nous apprend à distinguer conscience psychologique et conscience morale. La première renvoie à la représentation, à la perception des choses et de soi, la seconde à une attitude d'évaluation, à un sentiment de responsabilité : deux sens du mot « conscience » présents dans la langue et aisés à distinguer, sinon à définir. Mais ici Alain semble nous inviter, pour le moins, à relativiser fortement cette distinction. « Toute conscience est d'ordre moral, puisqu'elle oppose toujours ce qui devrait être à ce qui est ». Voilà semble-t-il l'idée centrale, autour de laquelle tout ce texte s'organise. Alain nous indique comment il en est venu à formuler cette idée, l'illustre sur l'exemple de la « perception la plus simple » et en tire une conséquence sur « l'impossibilité de l'inconscient, pris comme conscience subalterne, errante et séparée ». Cette dernière formule donne une idée des obscurités du texte. La façon dont Alain introduit sa thèse a-t-elle déjà valeur d'argument ? Comment déceler la conscience morale au sein de la « perception la plus simple ? » A quelle révision de nos idées concernant l'inconscient cette « analyse héroïque de la conscience » nous invite-t-elle ? Ce n'est qu'après avoir examiné méthodiquement ces questions que nous pourrons tenter d'évaluer le sens et la portée réelle de ce texte.*